

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou



رئاسة الجامعة

Rectorat

Réf : /Rect/CD/2023

051

Tizi-Ouzou, le 29 octobre 2023

Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf du mois d'octobre à quatorze heures s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :

- 1- Mise en œuvre du projet d'établissement
- 2- Point de situation sur la rentrée universitaire
- 3- Point de situation PROGRES
- 4- Formation des enseignants en langue anglaise
- 5- Divers

1- Mise en œuvre du projet d'établissement

Les membres de la cellule assurance qualité ont présenté la démarche à suivre et les actions à entreprendre pour la mise en œuvre du projet d'établissement. Un débat s'en est suivi et a abouti à la nécessité d'élaborer le plan d'action dans les meilleurs délais et de lancer la mise en œuvre du projet à partir du 1er janvier 2024. À cette fin, l'approche proposée par la cellule et adoptée par le Conseil de Direction consiste à finaliser ce plan d'action d'ici la fin de l'année 2023.

A l'issue du débat, le Conseil de Direction a invité tous les Doyens et Vice-Recteurs, ainsi que le Secrétaire Général, à désigner, au plus tard ce jeudi 3 novembre, un référent qui sera le point central au niveau de la structure pour l'élaboration des actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement. Monsieur le Recteur a réitéré ses remerciements, en son nom et au nom du Conseil de Direction, à tous les membres de l'équipe pour le travail qu'ils accomplissent dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement de l'Université Mouloud MAMMERY.

2- Formation des enseignants en langue anglaise

Après un tour de table, il apparaît clairement que le taux de l'enseignement en l'anglais dans notre établissement est limité, en dépit d'un effort soutenu de formation des enseignants. La

faculté des sciences assure en anglais quelques matières transversales, méthodologiques et même fondamentales au niveau de la licence et du master, et à un degré moindre les facultés de génie électrique et informatique et de génie de la construction, sans compter la faculté des lettres et des langues qui a introduit l'enseignement de quelques matières transversales dans les départements de lettres arabes et de langues et culture amazighes.

En ce qui concerne la formation des enseignants, d'une part, au Centre d'Enseignement Intensif des Langues, Monsieur BOUKHERROUF rapporte que plus de cinq cents enseignants se sont inscrits, en attendant le lancement de la formation. D'autre part, sur la plateforme DUAL, un grand nombre d'enseignants sont inscrits, dont plus de trois cents suivent régulièrement la formation, sachant que les 171 enseignants-chercheurs nouvellement recrutés viennent d'être inscrits. Enfin, en ce qui concerne l'inscription des enseignants en licence, le département d'anglais souffrant d'un manque important d'enseignants ne pourra donc pas répondre à la demande cette année.

3- Point de situation sur la rentrée universitaire

Sur le plan pédagogique, toutes les facultés ont commencé les cours comme prévu le 24 septembre, les retardataires comme les départements de génie civil, de langue anglaise, de langue et culture amazighes et de lettres arabes débiteront ce dimanche 5 novembre 2023. Seul le département de langue française commencera l'année en retard en décembre, mais un plan de récupération est prévu pour l'année 2023-2024 afin de résorber le retard.

4- Point de situation PROGRES

Madame HAMOUANI, responsable de la cellule PROGRES, présente la situation de l'introduction des listes des étudiants et leur répartition par section et groupe au niveau des facultés, et montre que la procédure est en cours dans certaines facultés et finalisée dans d'autres. Le taux général actuel est de l'ordre de 95% sans compter la faculté des lettres et des langues et le département génie civil qui finiront la procédure dès la clôture de l'année 2022-2023.

5- Divers

Parmi les points abordés, la question de l'application de la non comptabilisation des années dites CoViD19 au nombre d'années d'inscription des doctorants, le Conseil de Direction a conclu que les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ne seront pas prises en compte dans la durée du cursus des doctorants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 19h20

Le Recteur

الأستاذ : يسوده أحمد
تيزي وزو
جامعة مولود معمري

